

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE Vendredi 18 septembre 2020 à Savenay

Clubs représentés : 001, 004, 008, 009, 011, 014, 015, 016, 017, 019, 020, 021, 023, 024, 025, 026, 028, 029, 030, 031, 032, 033, 034, 038, 042, 048, 049, 051, 054, 055, 056, 058, 059, 064, 066, 067, 070, 071, 073, 074, 075, 076, 081, 083, 084, 087, 092, 093, 094, 099, 101, 105, 111, 116, 125, 127, 129, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 147, 148, 149, 151, 152, 154, 158, 160, 166, 176, 182, 185, 191, 193, 195, 197, 199, 206, 218, 225, 227, 238, 239, 260, 262, 266, 274, 277, 279, 281, 282.

Présentation des personnalités présentes et des excusés.

Présence de :

- Mme Christine LECERF, adjointe aux sports de la Mairie de Savenay
- M. Xavier LE SAUCE, Président du C.D.O.S. de Loire-Atlantique
- M. Patrice ROGNERUD, vérificateur aux comptes

Les excusés :

- M. Michel MEZARD, Maire de Savenay
- M. Philippe GROSVALET, Président du Conseil Départemental
- Mme Anne-Flore HERVIO, Directrice des Sports du Conseil Départemental
- M. Benoît COURANT, service d'aide au mouvement sportif Conseil Départemental
- M. Guillaume AUBIN, service d'aide au mouvement sportif Conseil Départemental
- Mme Rachel HERVET, inspectrice Jeunesse et Sports. Responsable pôle sport
- M. Frédéric ARINO, Conseiller pédagogique Direction de la Cohésion sociale
- M. Christian PALIERNE, Président de la Fédération Française de Tennis de Table
- M. Bruno BELLET, Président de la Ligue des Pays de la Loire
- Mme Malika TARARBIT, vice-présidente du Conseil Départemental (sports)
- M. Philippe BOUCHER, Président du C.D. 53
- M. Stéphane BROCHARD, Président du C.D. 85
- M. Claude TROISPOILS, Président du C.D. 49
- M. Michel MENAGER, Président du C.D. 72
- Mme Jacqueline SERENNE, vérificateur aux comptes

M. Jean-René CHEVALIER demande une minute de silence à la mémoire des pongistes disparus.

Présentation des invités :

Le Président du club de Savenay, Fabrice CATTEAU, est heureux d'accueillir pour la première fois une Assemblée Générale du Comité. Jérôme COUVROT et Mickaël MARTIN s'investissent de plus en plus dans les actions de l'association.

Il déplore cette réunion restrictive liée au Covid-19 et le côté convivial qui ne peut être présent.

L'adjointe aux sports de la Mairie, Christine LECERF, excuse le Maire de Savenay retenu par d'autres obligations. Elle est heureuse d'accueillir cette assemblée. Elle tient à souligner le dynamisme du club de Tennis de Table de sa commune.

Jean-René CHEVALIER offre un coffret contenant raquette et balles aux deux intervenants.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 juin 2019 à Nantes :

☞ Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu moral du Président Jean-René CHEVALIER :

Le Président du Comité lit son rapport concernant la saison écoulée. Elle fut une belle réussite avec les championnats d'Europe par équipes qui se sont déroulés à Rezé.

Malgré l'arrêt du championnat pendant 3 mois à cause du Covid-19, nous avons terminé avec 7 043 licenciés, soit une augmentation de 550 adhérents par rapport à la saison précédente.

La situation financière favorable due en majeure partie aux championnats d'Europe a permis le gel de tous les tarifs mais également l'affectation d'une enveloppe de 50 000 € en bons d'achat Wack Sport en faveur des clubs.

Son 3^e mandat s'achève en tant que Président du Comité. Il tient à remercier toutes les personnes avec qui il a œuvré au cours de ses 12 années. Il souhaite bonne chance à la nouvelle équipe. Il souligne qu'il reste toujours dans l'activité pongiste puisque, le 26 septembre au Mans, il sera candidat à la présidence de la Ligue des Pays de la Loire.

Elections : présentation des candidats et vote :

Les candidats se lèvent à l'appel de leur nom afin de se présenter à l'assistance.

4 personnes se portent volontaires pour assister Jean-Yves LEMAN au dépouillement.

Rapport du Trésorier sur les comptes de la saison 2018/2019 :

M. Dominique GUIET, Trésorier, rappelle qu'il y a toujours un décalage d'une année pour le voter de l'arrêté des comptes puisque la saison se termine au 30 juin. Le résultat excédentaire est de 6 932,92 € au 30 juin 2019.

Concernant le compte d'exploitation :

Les recettes totales 293 831,74 €, avec comme principales évolutions :

- Les produits nets licences et Critérium Fédéral : hausse de 1 197 €
- Le taux de dépendance lié aux subventions reste bas avec 14,65 % des recettes nettes est un bon ratio pour notre autonomie financière.

Les dépenses totales 286 898,82 €, avec comme principales évolutions :

- Achat récompenses : en hausse de 2 271 €
- Fonctionnement du siège : en baisse de 6 742 €
- Frais administratifs : en hausse de 1 145 €
- Charges du personnel : en baisse de 22 240 €
- Pertes exceptionnelles : en hausse de 11 042 €

Concernant le bilan :

Actif :

Les immobilisations nettes ont augmenté de 7 633 € suite à l'achat de séparations et de structures gonflables.

Les disponibilités financières sont de 97 591 €

Passif :

Les dettes sont de 136 456 €, elles concernent les factures non réglées au 30 juin 2019 (dont une partie due à la FFTT afin de nous aider à financer l'Euro).

☞ Vote sur les comptes : adoption à l'unanimité.

Rapport des vérificateurs aux comptes :

Patrice ROGNERUD, vérificateur aux comptes, indique que toutes les pièces comptables nécessaires au contrôle ont été mises à sa disposition ce qui a pu lui permettre de constater un résultat positif de 6 932,92 € pour l'exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019.

☞ Vote sur le rapport de gestion à main levée : adopté à l'unanimité.

Vote sur le rapport de Gestion Financière de la saison 2018/2019 :

☞ Vote à main levée : adopté à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel de la saison 2020/2021 et vote :

Ce budget présente un déficit de 4 200 €. Le poste le plus important reste celui des salaires avec 50,39 %, suivi de celui des activités des commissions avec 21,77 %.

Le Comité souhaitant développer la détection des jeunes, le budget de la Technique est maintenu. Augmentation du budget de l'arbitrage afin de mieux indemniser les juge-arbitres. Le dimanche sera indemnisé à 100 € par prestation et 60 € par prestation pour le samedi.

Question du club de Villeneuve :

Quelle aide y a-t-il pour une formation de juge-arbitrage ?

Réponse du Comité : Conseil Départemental aide à 50 %, le Comité prend 50 %.

Question du club d'Héric :

Pourquoi y a-t-il une baisse des subventions de 30 % ?

Réponse du Comité : Les budgets du Conseil Départemental et de l'ANS ont baissé pour 2020/2021. Le Conseil Départemental nous avait alloué une subvention de 6 000 € pour le développement de l'activité vétérans.

☞ Le budget est voté à l'unanimité.

Résultats des élections des membres du Comité Directeur pour 4 ans :

Nombre de bulletins exprimés : 310

	Total voix « pour »
1 ALLEGUEDE Claude	303
2 BAUDOUIN Yann	310
3 BERTIN Didier	310
4 BOUDAHMANI Lakdhar	305
5 BOURDOISEAU Michel	305
6 BRONSART Valérie	310
7 CARADEC Jean-François	294
8 DESHAIES Baptiste	305
9 GUICHARD Patrice	303
10 HOR Soksane	310
11 JAVIERRE Daniel	310
12 HILLION Julien	310
13 LANDAIS Alain	308
14 LE BORGNE Claude	306

15	LECUYER Virginie	307
16	LONGEPE Louis-Jean	310
17	MARIN Jacques	305
18	MARTIN Mickaël	310
19	PASQUEREAU Christophe	310
20	PRODHOMME Sonia	306
21	RADIGOIS Pauline	310
22	RICHARD Samuel	303
23	ROBIEUX Michel	306
24	ROPERS Erwoan	304

Lors de la prochaine Assemblée Générale, il y aura de nouvelles élections car 4 postes restent à pourvoir (3 femmes + 1 homme – application de la règle de 25 % de femmes élues minimum).

Proposition du Président et élection par l'Assemblée Générale

Les membres du Comité Directeur proposent madame Sonia Prodhomme au poste de Présidente.

☞ Un vote à bulletin secret est fait.

Le résultat est : bulletins exprimés 319, « pour » 303 voix, « non » 13 voix, « nul » 3 voix.

Remise des récompenses :

Mérite départemental :

Didier TURBIN (Pénestin) qui a effectué un massage cardiaque pendant 15 mns lors du malaise de Patrick NAEL.

Yohann MARTIN, trésorier du club de Savenay.

Jérôme COUVRAT, secrétaire du club de Savenay.

Dominique Guiet, trésorier du Comité, reçoit la médaille de bronze fédérale.

Allocution de la nouvelle Présidente

Sonia Prodhomme est heureuse d'être la première femme Présidente du Comité de Loire-Atlantique. Elle est fière de cette responsabilité et félicite les élus qui ont accepté de l'accompagner au cours de ces 4 ans. Elle remercie Jean-René de l'avoir sollicitée il y a 8 ans pour faire partie des élus du 44. Elle reconnaît l'audace dont il a fait preuve avec l'organisation commune avec la Ligue des championnats d'Europe. Au cours de ces 2 mandats, elle s'est occupée du développement avec principalement Ping Tour, Dark Ping, la soirée des nouveaux Présidents. Elle souligne l'importance du service aux clubs. Lors de son mandat fédéral, elle a pris conscience d'avoir en charge un gros Comité (certains n'ont que 500 licences et 10 clubs). Notre département est le second après le nord avec 122 clubs et 7 043 adhérents. Elle a la volonté que notre Comité soit un exemple au niveau national. Elle espère que la crise sanitaire ne sera que passagère. Si elle doit durer, nous saurons nous adapter au niveau des championnats et ainsi rassurer les licenciés. Elle demandera aux élus d'être sur le terrain autant que possible.

Son programme pour l'olympiade 2020/2024 sera prochainement dévoilé pour développer notre discipline en proposant des championnats différents, et en développant le bien-être, la santé, le loisir. Elle souligne que si le Comité existe, c'est grâce aux actions des clubs.

Election des deux vérificateurs aux comptes pour 4 ans

Pour les 4 années à venir, Patrice ROGNERUD et Sandra SAIL se proposent pour être vérificateurs aux comptes.

☞ Vote à l'unanimité.

Election des délégués à la Ligue et à la Fédération

Pour la Ligue, Claude LE BORGNE est proposé comme suppléant : vote à l'unanimité (Sonia Prodhomme : titulaire).

Pour la FFTT, Jean-François CARADEC est proposé comme suppléant : vote à l'unanimité (Sonia Prodhomme : titulaire).

Interventions des personnalités présentes :

Xavier LE SAUCE, Président du CDOS, remercie de l'accueil. Cette olympiade s'ouvre avec les Jeux Olympiques, notre discipline en fait partie, c'est une lueur d'espoir. Il comprend l'inquiétude des licenciés avec cette crise du Covid mais il faut dépasser ses doutes et en faire une force. Il rappelle que le CDOS a un budget à destination des clubs en difficulté. Ceux-ci peuvent faire une demande d'aide.

Pendant quelques temps, il faudra plus se porter sur le côté sportif que sur le côté convivial, en espère que les restrictions liées au Covid ne perdureront pas trop longtemps.

Sentez Vous Sport s'est déroulé sans problème les 12 et 13 septembre. Il attire toujours un nombreux public.

Le CDOS est au service des Comités et des clubs. Les associations ont la possibilité de mettre en place des services civiques, de prendre des jeunes en stage, de mettre en place le service national universel...

Il espère qu'une saison normale sera à nouveau possible très rapidement.

Avant de clôturer cette Assemblée, Sonia PRODHOMME tient à offrir un coffret cadeau aux élus qui se sont investis pendant de longues années au Comité :

Jean-René CHEVALIER, Dominique GUIET, Jean-Pierre MITARD, Martine BOLIVEAU, Jean-Yves LEMAN, Marie-André LEMAN, Pierrick GUILLOU, Yvon REYDELLET, Jacques BARRAUD, Philippe GOBIN.

Le verre de l'amitié est supprimé en raison des conditions sanitaires.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Jean-René CHEVALIER

Jean-Pierre MITARD